MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

isère LE DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

OCTOBRE 2026

PLAN LECTURE POUR L'ISÈRE 2027-2031 : UNE AMBITION RENOUVELÉE

- Édito p.2
- Un engagement départemental au service de la lecture publique p. 3
- Un Plan Lecture adapté aux enjeux actuels p. 7

CONTACT PRESSE

Cabinet
Claire Martin
claire.martin@isere.fr
06 86 69 98 01



Jean-Pierre Barbier
Président du Département de l'Isère



Patrick Curtaud
Vice-président à la culture, au patrimoine, au devoir de mémoire et à la coopération internationale

ÉDITO

La culture, et la lecture en particulier, sont des leviers essentiels pour favoriser l'éducation, les savoirs, l'esprit critique et l'émancipation de tout un chacun. L'accès à la culture du plus grand nombre reste une priorité pour le Département. Une priorité d'autant plus réaffirmée que les derniers tests Pisa montrent un niveau alarmant des jeunes Français en compréhension écrite.

Les bibliothèques, véritables piliers de la vitalité culturelle de nos territoires, sont soutenues par l'action du Département en faveur de la lecture publique, mise en œuvre par la Médiathèque départementale de l'Isère.

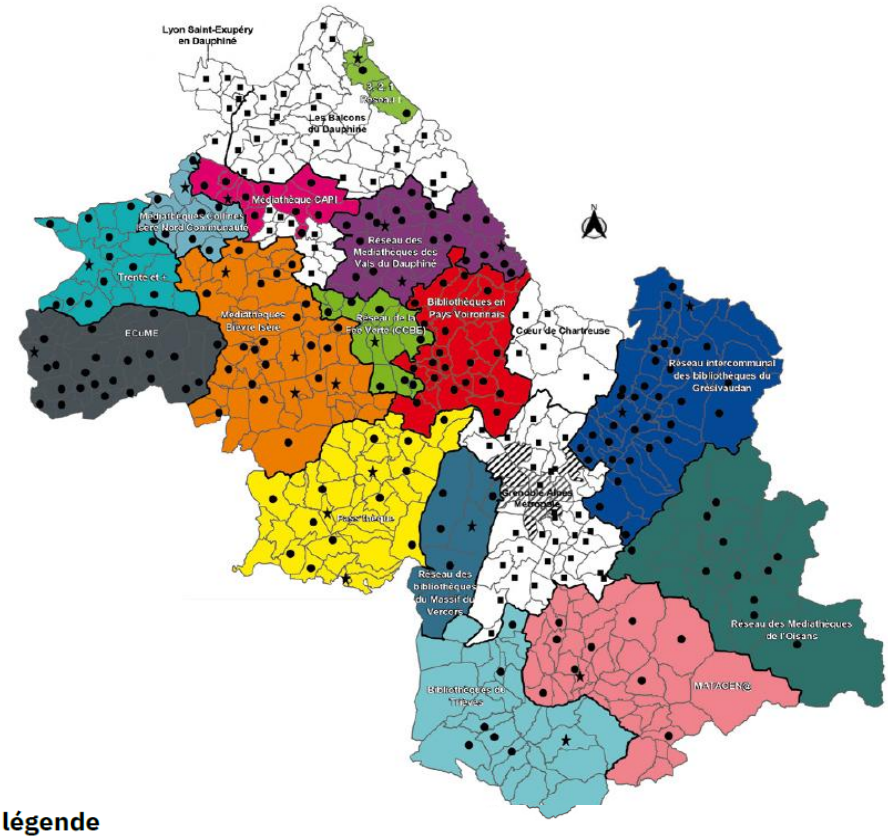
Structuration des réseaux, modernisation des équipements, accompagnement dans l'ère du numérique, soutien aux projets innovants et inclusifs : le Département a contribué à la construction d'une forte dynamique qui ambitionne de garantir à tous les Isérois un accès à la culture et à la connaissance.

Le nouveau Plan Lecture pour l'Isère 2027-2031 s'inscrit dans cet engagement réaffirmé. Il vise à faire de chaque bibliothèque un lieu de vie ouvert à tous, accessible et inclusif, à soutenir la vitalité du maillage territorial et à promouvoir un usage innovant, inclusif et responsable du numérique.

Ce nouveau plan, mis en œuvre par notre Médiathèque départementale, vise à contribuer à faire de l'Isère un département riche de culture, de solidarité et d'innovation, à bénéficier aux territoires, aux bibliothécaires, salariés ou bénévoles, à soutenir l'effort des collectivités parties prenantes d'un service public de la lecture moderne et attractif, et à profiter, in fine, à tous les Isérois.

UN ENGAGEMENT DÉPARTEMENTAL AU SERVICE DE LA LECTURE PUBLIQUE EN ISÈRE

Pour sa politique de lecture publique, le Département de l'Isère a choisi d'intervenir **au-delà de sa vocation première d'aide aux bibliothèques des petites communes** et a mené une action volontariste, structurante et adaptée, qui mobilise des moyens conséquents. Il s'est positionné de longue date auprès des bibliothèques et de manière ambitieuse en assumant une politique culturelle et de lecture publique d'ampleur.



légende

Réseaux de lecture publique conventionnés avec le Département de l'Isère

- 3, 2, 1 Réseau !
- Médiathèques CAPI
- Médiathèques Collines Isère Nord Communauté
- Réseau des Médiathèques des Vals du Dauphiné
- Trente et +
- ECuME
- Médiathèques de Bièvre Isère
- Réseau de la Fée verte *(CCBE)*
- Bibliothèques en Pays Voironnais
- Réseau intercommuncal des bibliothèque du Grésivaudan
- Pass'thèque
- Réseau des bibliothèques du Massif du Vercors
- Réseau des médiathèques de l'Oisans
- MATACEN@
- Bibliothèques du Trièves
- Communes de plus de 10 000 habitants qui n'appartiennent pas à un réseau de lecture publique

Informations administratives

- commune
- Établissement public de coopération intercommunale

Bibliothèques et médiathèques

- ★ Médiathèque Tête de Réseau
- ● Bibliothèque associée
- ■ Bibliothèque hors réseau de lecture publique

Il s'appuie pour cela sur sa **Médiathèque départementale de l'Isère (MDI)**, véritable épicentre de son action en faveur de la lecture publique.

La Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique est venue garantir et conforter le rôle essentiel des bibliothèques et également le rôle moteur des médiathèques départementales. Elle a affirmé la **compétence obligatoire des Départements en matière de lecture publique**.

Plusieurs missions des médiathèques départementales, largement investies par le Département à travers ses plans lecture successifs, sont ainsi reconnues :

- ✓ Favoriser la **mise en réseau** des bibliothèques territoriales,
- ✓ Contribuer à la **formation** des agents, salariés ou collaborateurs occasionnels,
- ✓ Proposer des **collections et des services** aux bibliothèques des collectivités territoriales,
- ✓ Concourir à offrir un **égal accès de tous à la culture**, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs.

En Isère, la lecture publique est un pilier de la vitalité culturelle des territoires

En Isère, ce sont **324 bibliothèques**, organisées pour près de 73,5 % d'entre elles au sein d'un des **15 réseaux de lecture publique** conventionnés avec le Département (contre 41% en moyenne au niveau national). De ce **maillage dense et structuré** résulte une offre de documents et d'actions culturelles riche et de qualité. Le nombre d'emprunteurs actifs en Isère (+ 5 points par rapport à la moyenne nationale) témoigne de l'appréciation des services rendus aux Isérois.

- L'état des lieux de la lecture publique en Isère et l'évaluation de l'action départementale attestent du fort engagement du Département en faveur de la lecture publique.

L'intervention ambitieuse du Département

En effet, le haut degré de structuration des bibliothèques et la qualité des services rendus témoignent de l'implication tangible du Département et de sa MDI.

Pour coordonner et animer les réseaux de lecture publique et bibliothèques, la politique Lecture publique du Département de l'Isère s'est exprimée à travers son soutien financier conséquent. Il concerne les projets, les actions et le fonctionnement :

- Des réseaux de lecture publique (395 communes bénéficiaires),
- Des communes (en réseau ou non, avec une offre plus restreinte pour les communes de plus de 10 000 habitants hors réseau),
- Des associations agissant en partenariat avec les bibliothèques iséroises.

Ainsi, chaque année, de 2020 à 2026, ce sont en moyenne, plus de 2 millions d'euros de subventions par an qui ont été attribués à ces différents acteurs. En tout, cela représente plus de 14 millions d'euros de subventions votés (auquel il convient d'ajouter environ 1 million d'euros correspondant à des régularisations du plan précédent), soit plus de 10 € d'aide par Isérois.



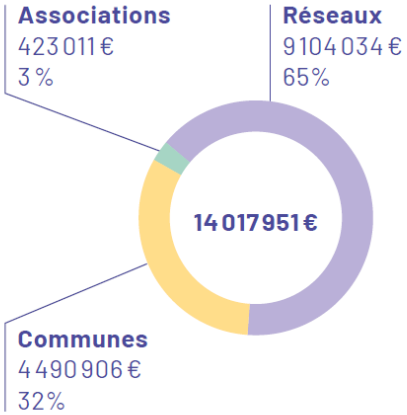
Afin de viser une égalité d'accès aux bibliothèques et à leurs offres culturelles, la modernisation des équipements a continué d'être l'un des axes forts du Plan Lecture pour l'Isère 2020-2026. Il aura ainsi eu pour effet de subventionner en investissement les projets à hauteur de près de 4,8 millions. Ces aides financières ont porté sur des travaux de rénovation ou construction de 31 bibliothèques ouvertes au public entre 2020 et début 2026, leurs équipements, 6 renouvellements de leur système informatique de gestion, l'acquisition de 9 véhicules de liaison, ainsi que la création de 2 services innovants. Deux autres équipements réaménagés ouvriront à l'horizon fin 2026.

Le soutien financier concernant l'emploi qualifié se chiffre, quant à lui, à hauteur de près de 3,5 M€ entre 2020 et 2026[1]. Il ressort de l'évaluation de ce plan que ces aides à l'emploi qualifié, principalement à destination des réseaux, sont un élément fort de la structuration de ces réseaux, participant à leur vitalité. Ce soutien financier participe également à la professionnalisation des équipes.

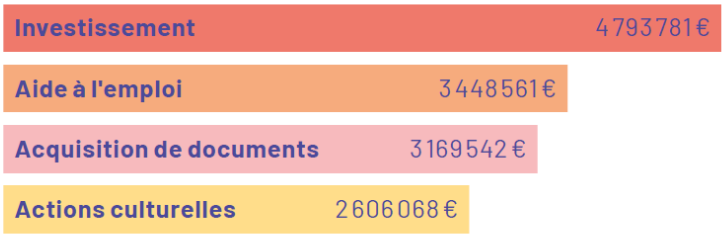
L'intervention du Département, en ce qui concerne les acquisitions et actions culturelles, se veut incitatif, pour accompagner les bibliothèques dans leur fonctionnement et le maintien d'une politique de lecture publique ambitieuse, portée par les EPCI et les communes.

Bilan des aides lecture publique de 2020 à 2026

Bénéficiaires des aides



Nature des subventions



[1] Cartes en annexe.

Une offre de services de la Médiathèque départementale de l'Isère plébiscitée

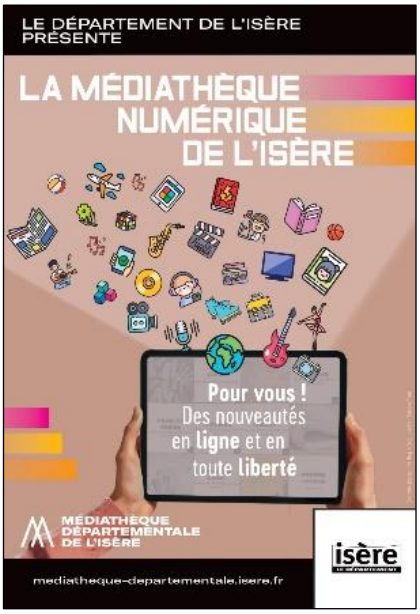
Outre son rôle structurant d'appui aux collectivités et son soutien financier, la MDI déploie une large offre de service.

- ✓ **Centre d'expertise**, la MDI apporte des conseils sur tous les pans de la vie d'une bibliothèque : gestion documentaire, des équipes et équipements, diagnostics, développement des services aux publics, ingénierie concernant les projets de constructions, réhabilitations ou réaménagements des équipements, etc. **+ de 300 interventions annuelles en territoire**.

- ✓ **Centre de formation,** la MDI propose des formations gratuites sur sites ou délocalisées à destination des bibliothécaires salariés ou bénévoles. **50 formations et 800 personnes bénéficiaires en 2025.**

- ✓ **Centre de ressources documentaires,** la MDI propose à l'emprunt une grande variété et diversité des supports à l'emprunt : livres de différents genres (jeunesse, adulte, romans, documentaires, livres en gros caractères, et documents adaptés aux publics à besoins spécifiques ; jeux vidéo, DVD). **170 000 documents disponibles au prêt.**

La MDI met aussi à disposition :



- **Des dizaines de milliers de documents numériques consultables gratuitement et en ligne 24h/24 grâce à la Médiathèque numérique de l'Isère** : presse, musique, films, livres, auto-formation, mangas, etc. pour tout abonné dans une bibliothèque iséroise. **11 000 comptes en 2025** et une nouvelle ressource en 2026 : Cortex Média : média inclusif, handicap, santé

- Un fonds **Facile à lire** qui comprend un fonds de documents adulte ou jeunesse s'adressant à **un public adulte, éloigné ou en difficulté avec la lecture**, pour des raisons de maîtrise de la langue française, illettrisme, handicap.

- **Des dispositifs d'action culturelle et du matériel d'animation** : expositions classiques et interactives, malles thématiques, kits numériques et d'actions culturelles : Mont Isère, mashup Box, tapis à histoires, kamishibaïs, club robot, studio radio mobile, prêt d'instruments de musique, etc. **90 expositions et + de 460 prêts d'expositions et dispositifs par an. ¼ des collèges** a emprunté au moins une exposition dans l'année.

✓ **Pilote d'actions culturelles**, notamment **avec le soutien de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes**, la MDI s'investit dans :



- L'Éducation aux médias et à l'information par la mise en place de **résidences de journalistes** et le soutien à la participation aux événements nationaux autour du **cinéma en bibliothèque**.
- La prévention et la **lutte contre l'illettrisme** : constitution des collections adaptées aux personnes éloignées de la lecture et écriture et à divers handicaps ; conseils en médiation et partenariats.
- À destination **de la petite enfance** : création d'une collection d'albums jeunesse *Les 38 bambins* offerts par l'intermédiaire des services de Protection Maternelle et Infantile du Département aux nouveaux nés isérois et résidence de l'auteur à chaque édition.

- L'évaluation du Plan lecture 2020-2026 a montré l'importance de l'ingénierie en proximité et adaptée aux réalités des différents réseaux de lecture publique, l'importance des aides départementales dans la structuration, le maillage et la modernisation des bibliothèques et réseaux, la nécessité de conforter l'offre de services de la MDI et de continuer à prendre en compte les publics aux besoins spécifiques (petite enfance, publics en situation de handicaps ou illettrisme, empêchés, etc.).

Les bibliothèques, des lieux uniques d'éducation et de développement culturel des territoires



Longtemps perçues comme de simples lieux dédiés à la lecture, les bibliothèques et médiathèques territoriales se sont considérablement adaptées au cours des dernières décennies pour accueillir des publics de plus en plus nombreux et diversifiés.

✓ Elles ont élargi la gamme des supports (livre, musique, cinéma) et des médias numériques et proposent une grande variété de médiations culturelles.

✓ Elles ont une place essentielle vis-à-vis des enjeux d'accès à l'information.

✓ Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme, à la fabrique d'une société plus inclusive et à la vie locale, en générant des liens entre acteurs sociaux, éducatifs, artistiques, scientifiques, économiques.

UN PLAN LECTURE ADAPTÉ AUX ENJEUX ACTUELS

Le nouveau Plan Lecture pour l'Isère 2027-2031 s'appuie sur les valeurs d'accessibilité et d'inclusion, d'équité territoriale, de soutenabilité écologique et financière et sur les enseignements de l'évaluation du plan précédent. Il s'inscrit ainsi dans la continuité tout en s'ajustant plus finement aux enjeux actuels.



Il s'agit de :

- Préserver à la fois une **ingénierie adaptée** aux réalités des différents réseaux et situations de bibliothèques et une large gamme d'aides en complément (aides à l'investissement, à l'emploi, aux projets culturels…) ;
- Préserver une offre de service et des aides ciblées **au bénéfice des publics aux besoins spécifiques** (petite enfance, publics en situation de handicap ou illettrisme, empêchés, etc…) et au bénéfice du dynamisme de l'action culturelle ;
- Prendre en compte la nécessité d'offrir une visibilité concernant le soutien financier mais aussi la nécessité **d'encadrer ce soutien** afin de le maintenir dans la durée ;
- Conforter les missions de la médiathèque départementale : maintenir et consolider une offre de service en s'assurant de sa **soutenabilité** ;
- Partager avec les territoires **l'observation de la lecture publique en Isère**, les dynamiques des réseaux et le positionnement des médiathèques, pour aider les élus et professionnels à identifier leurs enjeux et priorités d'actions ;
- Promouvoir la Médiathèque numérique de l'Isère et plus largement favoriser un **usage inclusif, innovant et responsable du numérique**.

Le nouveau plan lecture, prévu sur 5 ans, se composent de trois axes prioritaires :

Axe 1 : faire des bibliothèques et médiathèques des lieux de vie ouverts à tous, accessibles et inclusifs



- ✓ Favoriser l'accessibilité pour tous et l'inclusion
- ✓ Renforcer l'accueil et l'hospitalité
- ✓ Encourager la coopération et les partenariats pour plus d'ancrage territorial
- ✓ Développer l'accès à la connaissance et l'esprit critique

Exemples existants à renforcer et/ou développer :



- **Formation à l'accueil** de publics aux besoins spécifiques
- Actions culturelles portées par le Département en direction des publics spécifiques : **collection 38 Bambins**, organisation d'un **tournoi Silver Geek** départemental (senior et numérique)
- Intégration de **thématiques prioritaires** dans les actions portées ou subventionnées par le Département : ateliers à destination de publics en situation d'illettrisme, développement de l'esprit critique, lutte contre les discriminations, développement durable…

Axe 2 : Accompagner les territoires et coopérer pour une action pertinente et efficace des bibliothèques, en cohérence avec les autres politiques publiques

- ✓ Assurer un accompagnement de proximité
- ✓ Renforcer la coopération et l'articulation des politiques publiques
- ✓ Faire vivre un maillage territorial équilibré et développer une vision partagée
- ✓ Évaluation, ingénierie territoriale et plaidoyer en faveur des bibliothèques

Exemples existants à renforcer et/ou développer :



- Production d'outils et d'analyses par la mise en place d'un observatoire servant de base à l'expertise, s'appuyant notamment sur les données de l'enquête annuelle du Service du livre et de la lecture (SLL) du ministère de la Culture
- Fiabilisation des données collectées dans le cadre du rapport du SLL : accompagner pour une meilleure compréhension collective des données SLL
- Mise en place de collaborations ponctuelles et ciblées ou d'accords de partenariats sur des objectifs spécifiques
- Organisation de temps de partage d'expériences et de mise en commun des outils entre les réseaux
- Formations spécifiques pour les personnels remplissant des missions transversales au sein des réseaux

Axe 3 : Favoriser les bons usages du numérique comme levier d'innovation et d'inclusion dans une approche responsable

- ✓ Développer la médiation culturelle numérique et l'inclusion numérique pour tous les publics
- ✓ Expérimenter, innover et promouvoir un numérique responsable
- ✓ Valoriser la Médiathèque numérique de l'Isère

Exemples existants à renforcer et/ou développer :



- Promotion des ressources de la Médiathèque numérique de l'Isère auprès des publics cibles et/ou prioritaires du Département
- Déploiement d'une gamme variée de kits de médiation numérique, assortie de propositions d'animation
- Développement d'actions culturelles portées par le Département : création d'une œuvre d'art numérique
- Ateliers numériques mensuels en visioconférence
- Formation et sensibilisation à l'usage raisonné des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, expérimentation d'outils de médiation low-tech.

Assorti à ces orientations, le guide des aides départementales en matière de lecture publique a été conçu et amendé par rapport à l'existant selon plusieurs objectifs :

- ✓ Un meilleur ciblage des attendus en matière de missions, résultats et publics cibles
- ✓ Une exigence de visibilité et de maitrise des financements
- ✓ Une volonté de clarté et simplification

Ce guide des aides permettra au Département d'apporter son soutien aux réseaux de lecture publique ayant signé une convention de partenariat, aux communes et aux associations culturelles d'intérêt général en matière de lecture publique pour la période 2027-2031.

Données clés :

- **324 bibliothèques** en Isère organisées pour **73,5 % d'entre elles en réseau**
- 838 salariés et 2066 bénévoles dans les bibliothèques de l'Isère
- **170 000 documents** disponibles au prêt et à la réservation
- **90 expositions. ¼ des collèges emprunteurs**
- **1 médiathèque numérique** accessible gratuitement en ligne
- **50 formations et 800 bénéficiaires** organisées
- Budget prévisionnel pour ce plan : **1,2M€ annuels en fonctionnement** et une estimation à **3,5 M€ en investissement sur la totalité du plan**.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE

https://mediatheque-departementale.isere.fr
S'abonner à notre Newsletter
Nous suivre sur Facebook

Avec le soutien de :

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité